

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL SYNDICAL DU 16 DECEMBRE 2002

Etaient présents :

Cabinet Morel-Berthet : M. Rizzo.

Conseil Syndical : M.Mme : Carré, Castric, Ensiger, Joguet, Maugey, Maurel, Maurice, Noël.

Excusés : Mme PICOT , M. Meunier, Salauze.

Délégués d'immeubles : M. Mme : Auffret, Biton, Gautron, Pouchard, Romand, Soncarrieu.

Copropriétaires: M. : Groualle, Gaudinat.

Absent pour la 3^{ème} réunion consécutive M. Morel (les deux précédentes étaient prévues). Les points de l'ordre du jour concernant le CMB n'ont donné lieu à aucune communication préalable de celui-ci.

1 - Réhabilitation - Avancement

- les travaux avancent normalement avec une légère avance sur les intempéries.

Toutes les retouches sont faites à condition qu'elles soient signalées sur le cahier de la loge.

- main courante : Une entreprise a créé une filière spéciale pour le profilé en aluminium, une autre a consenti à fabriquer le système de fixation. La décision est prise d'effectuer la pose vers le printemps-été 2003.

2 – Désembouage

- nous sommes en cours d'équilibrage; ne manquez pas de signaler toutes les anomalies.

- le calorifugeage et les faux plafonds seront faits prochainement.

3 – Cogénération

Le projet de contrat Elyo a été examiné sur les plans techniques et juridiques. Certaines clauses demandent encore des éclaircissements malgré les divers aller retour..

Il a été une nouvelle fois réexaminé et mis en forme par la commission Cogénération lors de plusieurs soirées de travail et de la journée du 12/12. Puis envoyé par email au Cabinet Morel (72 pages). A ce jour ce dernier n'a pas cru bon accuser réception ou au minimum remercier la commission (téléphone, fax, email ou pigeon voyageur). En conséquence

M. MAUREL prend acte du peu de cas que le CMB porte au travail fait par les bénévoles pour l'aider, par son attitude et ses propos, et présente sa démission de Président du Conseil. Il regrette d'être obligé d'en arriver là et de ce fait de ne pas pouvoir terminer la tâche engagée avec l'appui d'une équipe motivée qu'il comptait bien amener à le remplacer en douceur.

4 - Divers

- En raison de l'absence d'un représentant du CMB le point sur la **relance des charges** et la rentrée des appels de fonds n'a pu être fait. Nous ne disposons que d'une simple télécopie illisible reçu en début de séance sans aucun commentaire. Aucun commentaire sur la relance reçue par certain concernant une facture non encore émise (**2^{ème} erreur** du même genre en 2 mois !).

- Idem pour connaître l'avancement du règlement des entreprises et les critères retenus compte tenu de l'absence de réception définitive.

- Idem pour la **nouvelle implantation** et réorganisation du CMB qui devait être effectif fin 2002.
- **sécurité des employés**, Code du Travail L 230 : la loi demande une analyse des risques (Documents Unique) cette analyse devait être faite avant le 7/11, de la responsabilité du Syndic
- **armoires électriques** : les travaux à effectuer seront proposés à l'A.G. de mai 2003.
- **La commission motos** doit se réunir hors conseil.
- La classification en **accès pompiers** de trois points dangereux (devant les locaux techniques) permettra à la Gendarmerie de verbaliser et de demander l'enlèvement. Une signalisation sera mise en place très prochainement.
- **Intrusion dans les sous-sols** : de jeunes enfants de 8 à 11 ans s'amuse à recouvrir les murs de graffitis (exemple l'immeuble L) ; il est rappelé aux parents leur rôle éducatif et **de surveillance**.
- CR de la Réunion avec le Maire du 4 décembre concernant les conséquences, pour la Résidence, de la **Mise en Zone bleue** du Centre Commercial et faire le point sur l'avancement de la rénovation du Centre.
Centre commercial : les plans définitifs du permis de construire sont affichés dans la salle du Conseil Syndical le permis est en phase d'instruction.

5 – Réunion de l'USGC du 19/12 et Salon de la Copropriété.

- **ascenseurs** : la remise aux normes de nos ascenseurs étant d'un goût très élevé l'USGC fait remarquer que les accidents graves des dix dernières années se sont tous produits dans le parc locatif public (HLM).
- **Sécurité Gaz de France** : Gaz de France propose un diagnostic privé, groupé pour 5 € par appartement, ce point est certainement à l'origine de beaucoup plus d'accidents mortels que les ascenseurs.
- Présence de **bouteilles de gaz** dans certaines chambres de service : Quels moyens et quelles actions sont à la disposition du Syndic.
- Il est difficile d'approfondir ces deux points en l'absence du syndic.

POT D'ACCEUIL DES NOUVEAUX RESIDENTS LE 17/01
Réservez votre soirée

PROCHAINE REUNION le 20/01/03 à 20 h

. Assemblée Générale, le 15/05/2003

Salle du Conseil, Centre Commercial 1^{er} étage (à côté du Vétérinaire).

L'Ordre du jour détaillé est affiché chez le gardien une semaine avant la réunion.

Nos réunions sont publiques, uniquement pour les copropriétaires

*Nous vous rappelons que pour tous problèmes **de ravalement** d'utiliser le cahier situé dans le hall du Gardien*

Pour tout autre problème adressez vous au Syndic qui les réglera et non pas au Conseil Syndical

Pour joindre le Conseil : Cahier de liaison chez le Gardien

tél. 01 34 62 16 94, fax. 01 34 62 04 32

e-mail : odmtv@work-in.net

La démission du Président n'entraîne aucune modification des n° ci-dessus

Retrouvez toutes ces informations sur OdM TV 24h/24